



## DEMANDE D'IMMATRICULATION D'UN VÉHICULE

*À Son Excellence Monsieur le Ministre d'État de la Principauté de Monaco*

<input type="checkbox"/> Madame	<input type="checkbox"/> Mademoiselle	<input type="checkbox"/> Monsieur	Téléphone: .....
Nom : .....		Nom de jeune fille : .....	
Prénom : .....		Date de naissance : .....	
Adresse : .....			
E-mail (à toutes fins utiles) : .....		<input type="checkbox"/> Carte d'identité monégasque	
<b>Permis de conduire n° :</b> .....		<input type="checkbox"/> Carte de résident	
<b>Pièce d'identité :</b>			
N° .....			
délivrée le .....			
expirant le .....			

*Sollicite l'immatriculation du véhicule suivant :*

Marque : .....	N° d'identification du véhicule : .....	
Puissance : .....	Nombre de places : .....	Couleur : .....
<b>Genre :</b>	<b>Carrosserie :</b>	<b>Source d'énergie :</b>
<input type="checkbox"/> CYCLO (< ou = 50 cm <sup>3</sup> ) <input type="checkbox"/> MOTO <input type="checkbox"/> VEHICULE PARTICULIER <input type="checkbox"/> VEHICULE UTILITAIRE si modification cf * <input type="checkbox"/> autres (préciser)	<input type="checkbox"/> 2 Portes <input type="checkbox"/> 4 Portes <input type="checkbox"/> BREAK <input type="checkbox"/> CABRIOLET <input type="checkbox"/> SOLO (2 roues)	<input type="checkbox"/> FOURGON <input type="checkbox"/> NON SPEC <input type="checkbox"/> CARAVANE <input type="checkbox"/> autres (préciser)
		<input type="checkbox"/> DIESEL <input type="checkbox"/> ELECTRIQUE <input type="checkbox"/> ESSENCE <input type="checkbox"/> GPL <input type="checkbox"/> HYBRIDE

\* Dans le cas d'une modification de la carrosserie extérieur ou de l'aménagement intérieur du véhicule, une réception à titre isolé sera requise avec un attestation de montage

### Informations importantes sur l'utilisation du véhicule :

Conformément à l'article 102 de l'Ordonnance Souveraine n° 1.691 du 17 décembre 1957 modifiée de la Police de la circulation routière (Code de la route).

« **Les véhicules doivent être affectés à l'usage personnel de leur propriétaire ou des membre de sa famille : conjoint, ascendant ou descendant, domiciliés en Principauté ou au besoin de sa profession, de son commerce ou de son industrie** ».

**Enfant mineur et autorisation parentale**  
 ☞ Pour l'immatriculation au nom d'un enfant mineur, l'autorisation parentale ci-dessous doit être complétée et accompagnée d'une copie de la pièce d'identité du tuteur légal ainsi que d'un justificatif du lien d'autorité ou de filiation :  
 Je soussigné(e) .....  
 autorise (préciser les nom et prénom) .....

.....  
 à immatriculer à son nom le véhicule désigné.  
**Signature :** .....

Pièces à joindre à la demande, voir au verso.

### *Attestation sur l'honneur*

Je déclare sur l'honneur ne pas avoir de résidence principale en France et connaître parfaitement les sanctions prévues aux articles n° 102 et 207 du Code de la Route et à l'article 98 du Code Pénal monégasque (en cas de fausse déclaration).

Agissant en qualité de :  propriétaire  mandataire  tuteur légal d'un enfant mineur

Monaco, le ..... Signature : .....

*Cadre réservé à l'Administration en cas de refus du dossier*

Motif : .....  
 Date : ..... Visa : .....



## INFORMATIONS GÉNÉRALES



### Documents obligatoires

- ☰ Permis de conduire monégasque
- ☰ Carte d'identité monégasque ou carte de résident

#### *Si véhicule neuf en provenance de Monaco ou de France*

- 🚗 Acte de vente
- 🚗 Certificat de conformité (*Cerfa*)

#### *Si véhicule d'occasion en provenance de Monaco*

- 🚗 Acte de vente
- 🚗 Certificat d'immatriculation
- 🚗 Plaque(s) d'immatriculation
- 🚗 Contrôle Technique d'une validité de moins de 6 mois effectué à Monaco pour les véhicules de plus de 4 ans

#### *Si véhicule d'occasion en provenance de France*

- 🚗 Acte de vente
- 🚗 Volet " A ", déclaration d'achat ou télématie (en cas d'achat à un professionnel de l'automobile)
- 🚗 Carte grise française
- 🚗 Certificat de situation (non gage d'une validité d'un mois)
- 🚗 Contrôle Technique d'une validité de moins de 6 mois effectué à Monaco ou en France pour les véhicules de plus de 4 ans



## RÈGLEMENT



Selon les tarifs en vigueur fixés par Arrêté Ministériel disponibles à l'adresse suivante :

[www.gouv.mc](http://www.gouv.mc) / espace particulier / rubrique : transports / auto-moto

Règlement par espèces / cash, chèque bancaire ou postal compensable à Monaco ou en France soit par carte bancaire (VISA uniquement)



## HORAIRES D'OUVERTURE



**Ouverture au public du lundi au vendredi de 9h30 à 17h00**